# PROJET PEDAGOGIQUE

## ALSH de Toutifaut

# « Le village olympique de Toutifaut »

Vacances d'été :

du lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2024

# Sommaire


| | | |
|---|---|---|
| | Descriptif de l'accueil | p. 3 |
| I. | Rappel des intentions éducatives du projet éducatif | p. 4 |
| II. | Les objectifs pédagogiques | p. 6 |
| III. | Les activités | p. 8 |
| IV. | La répartition des temps respectifs d'activité et de repos | p. 9 |
| V. | Les modalités de participation des mineurs | p. 10 |
| VI | Les caractéristiques des locaux | p. 10 |
| VII. | Les rôles et modalités de fonctionnement de l'équipe | p. 11 |
| VIII. | Les modalités d'évaluation de l'accueil | p. 13 |

**Descriptif de l'accueil**

Nature de l'accueil : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Adresse : 1340, route de Georges - 24100 Bergerac
Tél : 05.53.57.00.52 ou 05.53.27.05.68
alsh.bergerac@la-cab.fr

L'ALSH de Toutifaut est une structure gérée par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. Il accueille des enfants de 3 à 14 ans, répartis en un pôle maternel et un pôle primaire.

Il se situe à la périphérie de la commune de Bergerac, sur un site boisé de 7 hectares. Il comprend une dizaine de bâtiments répartis, en fonction des groupes d'âge d'enfants, en lieux de vie, d'activités et de restauration.

Organisateur : Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Domaine de la Tour - La Tour Est - CS 40012 - 24112 Bergerac Cedex

Nombre de places et âges des enfants : 188 places de 3 à 14 ans

Période : Vacances d'été 2024 du lundi 8 juillet au vendredi 30 aout.
- En journée : de 7h30 à 18h30
- En ½ journée le matin ou l'après-midi sans repas à partir de 13h00.

Organigramme :

**Directrice** :
GAUVIN Cyrille

↓

**Directeur adjoint :**
MARTY Jonathan

↓

**Adjoint à la direction** :
MIZERA Gaëlle
REYNAUD Romane

↓

| **Équipe d'animation** | |
|---|---|
| **Pôle maternel** | **Pôle primaire** |
| Célia ROUX<br>Océane STOLF<br>Médérique BARBA<br>Corinne DELPIT<br>Pauline FAUCON<br>Laetitia GUICHARD | Faouzi BEN HASSEN<br>Fabien LACOSTE<br>Ridwan RABAH<br>Romane REYNAUD<br>Céline PERRUGORIA<br>Aziz KOUCHIDA |
| Du personnel saisonnier complète l'équipe d'animation | |

↓

| **Équipe technique** | | |
|---|---|---|
| Un agent d'entretien<br>(espaces verts et maintenance) | 2 agents au ménage | Personnel de restauration<br>1 agent CAB, 3 agents aide 24 et des saisonniers |

## I. Rappel des intentions éducatives du Projet Educatif

**L'Accueil de Loisirs est une richesse supplémentaire dans la construction de l'enfant en tant que futur adulte**.

Il répond aux besoins et aux rythmes de l'enfant et du jeune en toute sécurité (affective, morale et physique).

La politique jeunesse de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise s'articule donc autour des orientations éducatives suivantes :

### Promouvoir le loisir éducatif

Le rôle de l'animateur est de créer les conditions propices aux enfants en vue de permettre la construction de leur identité et l'émergence de leurs idées. L'enfant ou le jeune doit pouvoir avoir le droit et la liberté de s'exprimer, de choisir, de proposer et de décider.
Favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant, du jeune, par le jeu et l'activité dans le respect de ses rythmes et de ses besoins chrono-biologiques.
Garder toujours à l'esprit que les temps passés par l'enfant sur les structures de loisirs doivent être des temps de détente et de plaisir.

### Favoriser l'autonomie et le sens des responsabilités

Mettre les enfants et les jeunes en situation de coresponsabilité au sein du groupe, dans la vie quotidienne comme dans les activités de loisirs.
Cela est rendu possible lors de l'élaboration de projets, avec pédagogie et méthode. Pour bien grandir, tout enfant doit pouvoir expérimenter, acquérir des responsabilités, gagner en autonomie en parallèle du développement de connaissances et de compétences.

### Favoriser la mixité sous toutes ses formes (culturelle, sociale…).

Beaucoup de communautés vivent à côté les unes des autres sans se rencontrer et en ne se connaissant pas ou peu. Pour un enrichissement mutuel et pour limiter les risques de rejet ou de repli, il est nécessaire de favoriser la rencontre de différentes cultures.

Nos accueils de loisirs sont, en ce sens, des lieux privilégiés pour favoriser le « vivre ensemble». Facteur d'enrichissements mutuels, la mixité se décline sous diverses formes :

- Genre : garçon/fille ;
- Handicap : accueillir, agir avec des personnes en situation de handicap ;
- Territoire et habitat : urbain/rural ; quartiers politique de la ville, … ;
- Âge ;
- Sociale : permet le brassage, la rencontre sans distinction des personnes par CSP (catégories socio-professionnelles), des plus humbles aux plus aisées ;
- Culturelle : selon ses origines, l'éducation reçue, ses pratiques, etc...

**Accueillir les différences** en favorisant l'inclusion des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap dans des séjours composés de mineurs valides.

En faisant référence à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation, la citoyenneté et la vie sociale des personnes handicapées.

La CAB prend en compte les spécificités de cet accueil en s'appuyant sur les compétences d'un partenaire privilégié : l'IME (l'Institut Médico Educatif) de Rosette géré par l'association des Papillons Blancs.

**Amener les enfants et les jeunes à découvrir leur territoire** dans sa dimension locale en priorité, mais aussi plus élargie avec la proposition de mini-séjours.
La complémentarité entre les accueils de loisirs au niveau des moyens humains et logistiques contribue à un travail de mise en réseau des compétences (rencontres inter-centres).
**Sensibiliser les enfants et les jeunes à la notion de développement durable et d'écocitoyenneté.**

**Le développement durable** répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures. Véritable enjeu de société, les accueils de loisirs sont des vecteurs de transmission des valeurs de respect de l'environnement et d'encouragement à une démarche de développement durable.
Dans nos ALSH, les enfants sont attentifs et participatifs à des activités d'expérimentation de type : réalisation d'un potager, sensibilisation au tri sélectif et au recyclage ….

## II. Les objectifs pédagogiques

Les responsabilités et les tâches sont réparties en fonction des besoins des enfants et des attentes de chaque animateur en cohérence avec le projet éducatif. Il donne naissance à des projets d'animations qui se concrétisent par un programme d'activités.

# Ensemble …

**Ou comment développer le « bien vivre ensemble » de manière locale (ALSH) et à une échelle plus large (le territoire) ?**

- Comment valoriser le territoire et ses acteurs locaux ?
- Comment amener les enfants à se respecter et à respecter leur environnement ?
- Comment créer une cohésion et une coopération favorisant l'entraide et la solidarité ?

***Valoriser***

Valoriser l'enfant dans ses compétences : proposer des activités ou des tâches de la vie quotidienne dans lesquelles un enfant pourra exploiter ses savoirs et savoir-faire…

***Journées rythmées***

Favoriser le partage, l'entraide et la solidarité. Cela s'illustrera sur les temps d'activités et encore plus sur les temps périphériques. (Temps d'accueil du matin et du soir, animations des temps de repas, goûter…)

***Règles de vie***

Etablir des règles de vie avec les enfants. Elles sont affichées dans les locaux mais surtout discutées régulièrement lors des rassemblements et temps d'échanges avec les enfants.

***Projet communs***

Partager autour de rencontres sportives avec les autres ALSH de la CAB en s'appuyant sur l'actualité des Jeux Olympiques.

***En Bergeracois***

Aller à la rencontre des richesses du territoire et les utiliser comme support dans différentes activités de découverte. (Culturelles, sportives ou artistiques).

Proposer des sorties variées et originales, favoriser le contact avec les différents acteurs de l'agglomération Bergeracoise.

***Réunions d'enfants***

Mise en place de rassemblement avec les enfants à des moments définis de la journée. Ces temps permettent aux enfants de se retrouver au sein de leurs groupes pour échanger sur les thèmes de leurs choix, pour découvrir les activités de la journée…

Cela permet aussi d'être à l'écoute des souhaits des enfants pour les orienter sur des projets communs.

***Inclusion***

Le centre accueille les enfants en situation de handicap. (Cf. loi du 11 février 2005) Un projet d'accueil adapté (PAA) est construit avec la famille en fonction des besoins spécifiques de l'enfant.

# Vacances …

**Ou comment permettre à chaque enfant de construire sa journée de loisirs ?**

- Comment donner aux enfants la liberté de choisir et de pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et l'imaginaire ?
- Comment donner aux enfants la possibilité de ne rien faire ou comment lui laisser le choix entre activités libres et activités dirigées ?
- Comment favoriser la notion de vacances ?

***Choisir***
*Les enfants peuvent choisir parmi un panel de propositions. Les activités proposées doivent répondre aux souhaits des enfants.*
***Maître de son jeu***
*Laisser l'enfant maître de la fin de son jeu dans le cadre des horaires imposés par la vie quotidienne.*
***Programme d'activités***
*Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition. Il n'est ni figé ni exhaustif. Il est proposé aux enfants durant les réunions d'enfants mais peut varier en fonction de leurs souhaits.*
***Accompagner***
*Les animateurs doivent rester à l'écoute des enfants et de leurs envies puis accompagner dans ce qu'ils souhaitent. L'enfant peut ainsi bénéficier de moyens et d'une aide appropriée.*
***Coins aménagés***
*Les enfants ne souhaitant pas faire d'activités pourront s'orienter vers les coins aménagés (dinette, jeux ludiques, d'imitation et de construction…). Un espace calme est également à disposition pour permettre à chacun d'aller se reposer quand il en éprouve le besoin.*
***Activités à tout moment***
*Les temps d'activités peuvent avoir lieu à tout moment : tôt le matin, après le repas ou en fin de journée. Les salles d'activités annexes sont idéales pour ces activités.*
*Il peut également s'agir d'activités qui n'ont pas pu être terminées ou qui ont demandé à être renouvelées par les enfants.*
***Sieste***
*Les plus jeunes peuvent bénéficier d'un véritable temps de sieste après le repas. Le lever est échelonné afin de permettre à chaque enfant de se reposer autant qu'il le souhaite.*
***Esprit loisirs***
*Apporter au quotidien une ambiance agréable, ludique et détendue.*

**III. Les activités**

Elles sont proposées en lien avec le thème, le choix est laissé à l'enfant. Le thème de l'été :

# « Le village olympique de Toutifaut »

A travers cette thématique les enfants aborderont de manière ludique et festive l'été 2024 tout en gardant comme ligne de conduite le développement du « bien vivre ensemble » et de faire en sorte que chaque enfant puisse construire sa journée de loisirs.

**Des temps forts :**

Projet Olympiades inter-ALSH pour les plus de 8 ans :

Les Jeux Olympiques sont l'occasion de monter ce projet d'Olympiades et de favoriser les valeurs de l'olympisme.

Le projet : des rencontres sportives auront lieu sur les différents ALSH de la CAB sous phase de poules pour terminer par la grande journée des finales sur Toutifaut autour de la flamme et les valeurs qu'elle représente.

Les dates :

Le 10 Juillet à Toutifaut de 10h à 12h.

Le 17 Juillet à Prigonrieux de 10h à 12h.

Le 24 Juillet à Toutifaut toute la journée.

Projet Olympiades pour les 3/5 ans :

« Les Drôlympiades » le 10 Juillet : Mini olympiades coopératives et ludiques

« Les Aqualympiades » le 17 juillet : Jeux sportifs et petits défis durant le temps de baignade

« L'handi-poursuite de la flamme olympique » le 24 Juillet : Jeux de coopération visant à sensibiliser les enfants aux situations de handicap.

Des « SPECIAL DAY » créé et imaginé par les enfants comme des journées avec un dress code particulier, des journées à thème, l' « apéro des enfants » …

Des affiches annonceront les évènements de l'été.

L'association BERGERAC TROUBADOUR interviendra tout le mois d'aout pour monter un projet en vue de la **« soirée des parents » le jeudi 29 août à 18h.**

La qualité éducative des activités repose sur :

- Le respect des enfants
- Le dynamisme, et le professionnalisme de l'animateur

Prendre en compte l'enfant quel que soit son rythme reste notre priorité.

- L'offre de loisirs culturelle et sportive reste adaptée aux rythme et à l'âge de l'enfant.

- L’accueil et la prise en charge de chaque enfant se font en fonction des arrivées échelonnées des enfants sur site.

Nous veillons à ce que chaque activité soit une plus-value éducative pour l’enfant. Chaque activité a une visée éducative, elle doit avoir du sens tout en étant un moyen au service des objectifs éducatifs et pédagogiques.

## IV. La répartition des temps respectifs d’activité et de repos

***La vie quotidienne des vacances***

A travers l'organisation de la vie quotidienne l'équipe s'engage à respecter la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis. (cf VII Le rôle des animateurs).

| |
|---|
| **ACCUEIL de 7h30 à 9h00** |
| Arrivées échelonnées |
| **ACTIVITES de 9h à 11h30** |
| Mise en place d'activités que les animateurs adapteront en lien avec le projet pédagogique |
| **REPAS ÉCHELONNÉS DE 11h30 à 12h30** |
| Deux services de restauration dans 3 réfectoires + terrasse d’été à partir<br>De 11h30 à 12h30: le repas des 3/4 ans, 4/5 ans, 5/6 ans et 6/8 ans<br>De 12h30 et 13h30 le repas des 8/14 ans |

| |
|---|
| **TEMPS D'ADAPTATION 3/6 ans** |
| L'animateur propose un temps de sieste pour les 3/4 ans et 4/5 ans qui le souhaitent ou qui en présentent le besoin et/ou de temps calme pour les 5/6 ans (lecture, petits jeux calmes, ballade dans le parc …) des temps de retour au calme en primaire. |
| **ACTIVITES de 14h à 16h** |
| Mise en place d'activités que les animateurs adapteront en lien avec le projet pédagogique |
| **GOUTER à partir de 16h** |
| Un service du gouter à 16h00 pour les 3/4, 4/5, 5/6 ans et 6/8 ans au réfectoire. Un service gouter à 16h30 pour les 8+ dans leur lieux de vie. |
| **DÉPARTS ÉCHELONNÉS de 16h30 à 18h30** |
| Être à l'écoute de l'enfant en le mettant dans les meilleures conditions pour son départ.<br>Les parents récupèrent leur enfant à Toutifaut, entre 16h30 et 18h30. |

### Horaires de piscine (juillet –aout)

| Groupe | Baignade |
|---|---|
| 5/6 ans petit bassin | 13h45 14h25 |
| 4/5 ans petit bassin | 14h30 15h10 |
| 3/4 ans petit bassin | 15h15 15h50 |
| 6/8ans grand bassin | 13h30 14h15 |
| 8/10 ans grand bassin | 14h20 15h05 |
| 10/14 ans grand bassin | 15h10 15h55 |

### SERVICE DE TRANSPORT :

Une ligne de bus est mise en place le matin et le soir :

| MATIN | | | SOIR | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 8h10 | Départ | Place de la République | 17h00 | Départ | Toutifaut |
| 8h30 | Arrivée | Toutifaut | 17h20 | Arrivée | Place de la Republiqu e |

Le départ de la structure se fait à 17h. Les animateurs sont présents à l'aller et au retour dans le bus suivant les taux d'encadrement réglementaires.
Les enfants prenant le bus sont récupérés à leur descente par leurs parents à l'arrêt place de la République.

## V. Les modalités de participation des mineurs

L'accueil se déroule dans la salle polyvalente pour les plus de 6 ans et dans la salle de jeux pour les moins de 6 ans. Les animateurs sont disponibles et à l'écoute des enfants afin de permettre un accueil individualisé.
Les enfants pourront choisir l'activité proposée ou non et émettre des souhaits lors de temps de paroles organisés par l'équipe. L'équipe s'adapte pour prendre en compte leur demande et permettre une programmation à moyen terme.
Pour les maternels, cette notion de verbalisation de leurs envies est essentiellement décryptée par l'animateur qui tiendra compte de leur posture (fatigué, excité, enjoué, réceptif ou non...) pour réguler les temps d'activité en y intégrant des temps calmes.

## VI. Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

<u>Espace de loisirs maternel</u>
Il se compose de trois ensembles de bâtiments répartis entre les trois tranches d'âges allant de 3 à 6 ans :

- Les poussins (3/4 ans) : un bâtiment comprenant une salle d'activités, une salle de repos, un bloc sanitaire et une salle de jeux. Ces deux derniers sont communs aux deux autres groupes du pôle maternel ;
- Les loulous (4/5 ans) : un bâtiment comprenant une salle d'activités et une salle de jeux/repos ;
- Les moussaillons (5/6 ans) : un bâtiment comprenant une salle d'activités et une salle de motricité. Cette dernière est commune aux deux autres groupes du pôle maternel.

L'ensemble des salles d'activités du pôle maternel représente une superficie de 257 m2. La superficie des salles de repos de ce pôle est de 51 m².

Espace de loisirs primaire
Il se compose de trois ensembles de bâtiments répartis entre les deux groupes d'âge allant de 6 à 14 ans :

- les 6/8 ans : un bâtiment comprenant trois salles d'activités. Attenante à ces salles, une salle polyvalente de 190 m2 est utilisable par l'ensemble des groupes ;
- les 8/14 ans : un bâtiment comprenant deux salles d'activités et un bâtiment comprenant une salle d'activités.

L'ensemble des salles d'activités du pôle primaire représente une superficie de 402 m².

Autres infrastructures de l'accueil de loisirs :

- un bâtiment de restauration comprenant quatre réfectoires pour une superficie totale de 155 m², d'un bloc sanitaire adapté pour l'accueil des personnes à mobilité réduite, d'une cuisine et d'un vestiaire pour le personnel
- un bâtiment accueil, bureau et salle de repos enfants malades de 42 m²
- une salle de réunion pour les animateurs de 22 m²
- un office de 35 m²
- deux vestiaires piscine et un poste de secours
- deux piscines (un grand bain + un petit bain)
- un bloc sanitaire primaire et maternel
- un circuit pour petites voitures radiocommandées
- un terrain de football + un terrain de volleyball
- une aire de jeux pour les plus de 6 ans et une aire de jeux pour les moins de 6 ans
- deux préaux
- 7 hectares d'espaces verts boisés
- un local technique pour l'agent d'entretien

## VII. Les rôles et modalités de fonctionnement de l'équipe

Le directeur :

- anime l'équipe
- met en œuvre le dispositif organisationnel de la structure
- est garant de la démarche pédagogique et de sa pertinence par rapport aux orientations éducatives
- s'assure que l'enfant trouve sa place dans l'offre de loisirs éducatifs
- gère et contrôle le personnel de restauration
- organise l'entretien du site
- s'inscrit dans un processus de formation et de tutorat, auprès des personnels
- est un gestionnaire administratif, financier et d'équipement
- a pour mission la mise en œuvre et le suivi des partenariats

Le directeur adjoint :

- seconde le directeur dans ses différentes fonctions
- met en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe
- participe aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan
- doit être vigilant, présent, disponible à tous les moments

- occupe les fonctions de direction en l'absence du directeur titulaire

L'animateur :

Il a pour rôle d'animer, d'organiser, de réguler tous les moments de la vie quotidienne et collective des enfants.

- Est en contact direct avec les enfants et doit veiller à leur sécurité physique, morale et affective**.**
- Construit une relation de qualité avec les enfants qui lui sont confiés, qu'elle soit individuelle ou collective.
- Participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : parents, intervenants, personnels de service… Il doit donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe.

Une vigilance particulière est demandée à l'ensemble du personnel pour :

- ne pas fumer en présence des enfants.
- ne pas utiliser de portable sans cas d'urgence.
- mettre en ordre les salles, vérifier les fermetures des portes, fenêtres, lumières, WC.

<u>Différentes formes de réunions :</u>

1- En amont du séjour : au cours de réunions hebdomadaires, l'équipe d'animation permanente travaille sur les projets d'animations et d'activités.

2- Les saisonniers recrutés pour le séjour, se voient proposé de rencontrer l'équipe sur des temps adaptés afin qu'ils fassent des propositions d'activités en lien avec les projets et les tranches d'âges.

3- Pendant le séjour, après le repas pendant le temps calme et de sieste, une réunion hebdomadaire est programmée. Un animateur par tranche d'âge est détaché et fait le compte rendu au reste de l'équipe via le cahier de liaison. Ce temps de régulation permet d'aborder toutes les problématiques rencontrées : adaptation des grilles d'activités, partage des informations, préparation sorties, recadrage.

4- Réunion individualisée avec les saisonniers et les stagiaires pour une évaluation de leur travail et bilan du séjour.

5- Une réunion informelle peut avoir lieu à tout moment si nécessaire.

Au cours de ces réunions, les animateurs et le directeur peuvent partager les informations, évaluer les écarts entre le projet pédagogique et la réalité du terrain pour réajuster le comportement ou les actions de chacun. C'est aussi l'occasion de régler certains détails mais aussi de dynamiser, d'écouter, de maintenir une cohérence de groupe.

C'est un moment important mais aussi convivial. Pour réaliser ce travail dans les meilleures conditions, l'équipe dispose d'outils tels que :
- un cahier de liaison référents/adjoint pédagogique dans lequel sont notées toutes les informations que souhaitent communiquer les membres de l'équipe.
- des livrets de projet d'actions où les thèmes sont renseignés et les activités sont inscrites dans des plannings.
- une grille de présences et absences du personnel permanent.

## VIII. Les modalités d'évaluation de l'accueil

Afin que le projet pédagogique soit le reflet du fonctionnement de l'équipe et un véritable outil de travail, des outils d'évaluation sont mis en place: critères, indicateurs et grilles d'évaluation.
Ils font l'objet d'échanges et d'analyse de pratiques en équipe puis avec la coordinatrice Jeunesse de la CAB et avec la Directrice du service Enfance et Jeunesse.

Ces outils permettent de mesurer l'écart entre les objectifs fixés dans le projet pédagogique et la concrétisation sur le terrain à travers nos différents moyens.
Une synthèse de ces évaluations est faite pour permettre un retour à la direction et aux élus jeunesse.